

**APPEL AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
AMELIORER LE REVENU  
DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP OU AYANT DES MALADIES  
INVALIDANTES :  
UNE REFORME URGENTE ET PRIORITAIRE A ENGAGER**

le 15 octobre 2007

Monsieur le Président de la République,

Depuis votre élection, vous témoignez d'une attention particulière à l'égard des personnes en situation de handicap ou ayant des maladies invalidantes. Sous votre impulsion, le gouvernement poursuit notamment la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005. Nous relevons que la loi de finances 2008 prévoit la création de places d'accueil et d'accompagnement.

Cependant, les personnes en situation de handicap ou ayant des maladies invalidantes continuent à dénoncer avec force la faiblesse de leurs ressources qui restent en deçà du seuil de pauvreté. Elles ne sont pas entendues.

Pourtant, un grand nombre d'entre elles souhaitent accéder à un emploi ou à une formation. Mais le niveau de chômage des personnes en situation de handicap est plus de deux fois supérieur à la moyenne et leur ancienneté au chômage est quatre fois supérieure. Leurs difficultés pour se procurer un emploi ou accéder à une formation qualifiante sont multiples. De nombreuses personnes attendent depuis trop longtemps d'intégrer une entreprise adaptée ou un établissement et service d'aide par le travail, faute d'un nombre de places suffisant au regard des besoins. D'autres enfin ne peuvent tout simplement pas travailler en raison de la gravité de leur handicap ou de leur maladie.

Elles sont lassées que leurs ressources, inscrites depuis des années dans la seule logique des minima sociaux ou de pensions, placent la majorité d'entre elles en position « d'assistés de fait ».

Le 4 avril 2007, le Conseil national consultatif des personnes handicapées a adopté le rapport « Pour la garantie d'un revenu d'existence pour les personnes en situation de handicap » élaboré à la demande de Philippe Bas, alors ministre délégué aux personnes handicapées.

Ce texte dresse un certain nombre de constats et élabore des pistes de réflexions pour engager une réforme afin d'améliorer le revenu des personnes en situation de handicap et des personnes ayant des maladies invalidantes.

Monsieur le Président, les personnes en situation de handicap ou ayant des troubles de santé invalidants n'acceptent plus de vivre en dessous du seuil de pauvreté, de cumuler le handicap, la maladie, et une situation d'exclusion sociale. Leurs demandes doivent enfin être entendues ; il est urgent d'ouvrir un grand chantier en vue de la réforme de leur régime de ressources.

Dans cet esprit, nous sollicitons :

·> l'ouverture d'une concertation approfondie – sur la base du rapport du CNCPH - avec les associations représentatives du handicap et de troubles invalidants de santé selon un calendrier de travail clair afin de présenter à la conférence nationale sur le handicap prévue au printemps 2008 une réforme garantissant un revenu d'existence à la hauteur du SMIC pour toutes les personnes en situation de handicap

> l'augmentation significative au 1er janvier 2008 de :

- l'allocation aux adultes handicapés : au minimum de 5 % pour respecter, votre engagement sur sa revalorisation de 25 % d'ici 2012 ;
- la pension d'invalidité et du minimum vieillesse au même rythme que l'AAH

Monsieur le Président, les personnes en situation de handicap et leurs familles attendent de votre part le respect de votre promesse et la prise en compte globale de la question des ressources des personnes en situation de handicap ou ayant des maladies invalidantes

Nous espérons que vous répondrez à cette attente.